

La classification scientifique

Luc Roseberry, Société de biologie de Montréal

La classification scientifique des espèces correspond aussi bien à la systématique (méthode pour classer le vivant) qu'à la taxonomie (la classification qui résulte de la systématique).

Vers 1735 Linné a mis en place la classification classique encore utilisée aujourd'hui. Elle est basée sur le regroupement suivant : Règne, Embranchement, Classe, Ordre, Famille, Genre et Espèce auquel s'ajoute parfois la Race (ou cultivar pour les plantes). Pensez à "RECOFGER" pour le retenir.

Pour l'Homme cela donne :

Règne animal → Embranchement des vertébrés → Classe des mammifères → Ordre des primates → Famille des hominidés → Genre *Homo* → espèce *Homo sapiens*.

Le nom d'espèce, généralement écrit en italique, est en latin et composé de deux termes (un binôme) soit le nom du genre (avec une majuscule) et de l'espèce proprement dite (sans majuscule).

L'avantage de la classification scientifique est quelle varie peu au niveau de l'espèce (on ne peut pas en dire autant du nom vernaculaire) et qu'elle est reconnue partout. Par contre il est plus facile de parler du merle d'Amérique (nom vernaculaire en français) que du *Turdus migratorius* mais un anglophone saura que le nom scientifique correspond à son "American robin" et un hispanophone saura que l'on parle de "mirlo primavera".

Bien entendu, la science est sans cesse en évolution et de des changement sont constamment apportés. Pendant le latin était utilisé pour décrire une nouvelle espèce mais plus maintenant. Les méthodes de classement se base de plus en plus sur la génétique plutôt que sur la forme. Malgré tout le nom d'espèce (*Genre espèce*) demeure.

On peut consulter le lien suivant pour plus de détails :

<https://planet-vie.ens.fr/thematiques/evolution/classification-phylogenie/la-classification-du-vivant-mode-d-emploi>